



Fiche 6 – Le Paillage

Dans le cadre d'une gestion différenciée, le paillage est un élément clé permettant de conserver l'humidité et la fraîcheur du sol (et donc réduire les arrosages), de fabriquer de l'humus, d'éviter la battance du sol, l'érosion, l'apparition d'adventices et constitue un habitat propice au développement d'insectes auxiliaires et de la vie du sol en général (bactéries, champignons). Son choix est donc primordial dès la conception des massifs d'arbustes, des parterres fleuris ou des pieds d'arbres.



Choix du paillage :

Qu'il soit organique, minéral ou synthétique, le paillage doit :

- s'inscrire dans la **gestion différenciée** (si elle existe) ;

Bâche plastique (à proscrire) envahie par les adventices (Terranjou)

Type de paillage \ Code espace	C1 : Espace de Prestige	C2 : Espaces verts structurés	C3 : Espaces verts traditionnels	C4 : Espaces verts rustiques	C5 : Espaces de nature
Illustration					
Organique	Copeaux ou fibres de bois – Paillettes de lin, chanvre ou miscanthus– Granulats de bois - Cosses de sarazin – Ecorces (ex : fèves de cacao)	Copeaux de bois - BRF – Granulats de bois – Ecorces – Cosses de blé noir	BRF – Tontes de gazon – Feuilles mortes – Mélanges algo-forestiers – Granulats de bois – Ecorces	BRF - Tontes de gazon – Feuilles mortes	Pas de paillage sur ces zones
Minéral	Ardoise – Pouzzolane – Déchets de coquilles St-Jacques -	Ardoise – Pouzzolane – Galets – Sable – Brique pilée - Gravier			
Synthétique/Mixte		Toiles tissées et bâches à éviter – Feutres végétaux	Toiles tissées et bâches à éviter – Feutres végétaux		

- être **adapté** aux plantes choisies. Ainsi, les paillages constitués uniquement d'écorces de résineux ne seront adaptés qu'aux plantes acidophiles (magnolias, rhododendrons, azalées...). Attention en outre

au diamètre des plaquettes, en particulier au pied des vivaces (Si > 50cm, elles contrarient la vie du sol) ;

- être bénéfique à la **vie du sol**. Les bâches plastiques sont à proscrire, les paillages minéraux à limiter aux éléments décoratifs de prestige ;

- être **durable** dans le temps. Il faut éviter d'avoir à recharger le paillage trop souvent, surtout pour les sites difficiles d'accès ou les plantes sensibles (rosiers) ;

- être adapté à la typologie du terrain, notamment en cas de **pente** (fibres de peuplier ou châtaigner).



Le Sedum, une plante allélopathique

Les **plantes couvre-sols** sont une alternative viable permettant de diminuer considérablement l'entretien. Il est cependant préférable d'associer paillage et plantes couvre-sols. Des **mélanges** de plantes **vivaces rustiques** et robustes sont à privilégier afin d'augmenter la résilience du massif. Il est également possible d'installer des **plantes allélopathiques** (Sedum, Thymus, Lippia...) qui inhibent naturellement la germination et la croissance des mauvaises herbes.

Mise en place :

- Il est important de vérifier avant la mise en place du paillage que le sol sur lequel il va être placé est **dépourvu d'adventices** et qu'il contient le moins possible de graines car cela permettra de diminuer le désherbage dans le futur. Pour cela, il est important de réaliser un **faux semis**, tel qu'expliqué dans la fiche 5.

- Poser de 5 à 20 cm de paillis selon le type de celui-ci et la hauteur des plantes installées. S'assurer que la hauteur est suffisante tout en limitant les **débordements** du paillage.

- En cas de fortes pluies, le paillage au pied même des plants peut conduire à leur pourriture (tiges tendres) ; il faut donc **dégager les pieds**. Faire particulièrement attention avec les paillis qui retiennent l'humidité, tel que les déchets de tontes.

- Attention, prendre en compte le fait que le paillage empêche certaines plantes de se ressemer naturellement ou de drageonner correctement.



Paillage débordant sur la voirie (Chemillé-en-Anjou)



Paillage en copeaux de bois coloré. Ici, le paillage diminue le besoin d'entretien sur les petits espaces (Terranjou)

